

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**..... février 2001**

À une séance spéciale du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, .....le ..... février 2001. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Gaétan Thivierge, Mario Tremblay, Gaston Lavoie, Raynald Godin, Daniel Cauchon et Dominique St-Pierre sous la présidence de son honneur le maire, Monsieur Daniel Boudreault.

**2001-02-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Sur proposition de ....., appuyé de ..... et résolu unanimement que l'ordre du jour de l'avis de convocation est adopté tel que rédigé.

**2001-02-..... DEMANDE AUX DEUX PALIERS DE GOUVERNEMENT DANS LE DOSSEIL : « RÉFECTION DU SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ».**

**ATTENDU** que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs désire améliorer la qualité de son eau potable ;

**ATTENDU** qu'il y a déjà deux (2) demandes de subvention qui ont été demandées et refusées soit : Eaux vives et Infrastructures Canada-Québec ;

**ATTENDU** que le réseau d'aqueduc dessert cent trente (130) familles sur une possibilité de trois cent soixante-dix (370) familles ;

**ATTENDU** que les nouvelles normes du ministère de l'Environnement obligent la municipalité à des modifications majeures car la prise d'eau potable est une eau de surface soit la lac Sainte-Marie ;

**ATTENDU** que le coût actuel du service d'aqueduc et d'égoût est déjà très élevé ;

**ATTENDU** que la municipalité désire présenté un projet dans le cadre du programme Infrastructures Canada-Québec ;

**ATTENDU** que la part à payer par la municipalité est le 1/3 du coût total du projet qui s'élève à plus ou moins \$150,000.00 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par ....., appuyé par ..... et ..... résolu

..... que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs demande aux deux paliers de gouvernement une aide additionnelle de plus que les 2/3 du montant total du projet présenté dans le cadre due Infrastructures Canada-Québec. Que cette

demande soit acheminée à : M. Rosaire Bertrand, député et M. Gérard Asselin, député.

**2001-02-.... MANDAT DE LA FIRME EXPERTS-CONSEILS HYDROGÉO-SOL INC..**

**ATTENDU** que le Conseil municipal désire poursuivre le projet de captage d'eau souterraine dans le secteur de la station de pompage existante où des travaux antérieurs ont démontré un potentiel pouvant satisfaire le besoin en eau potable ;

**ATTENDU** que la firme Experts-Conseils, Hydrogéo-Sol Inc. est spécialisé dans le domaine de l'hydrogéologie touchant particulièrement le captage de l'eau souterraine, l'évaluation des capacités de pompage de puits de captage et la construction de puits de captage et de piézomètres, l'échantillonnage es sols et des eaux et la détermination de la vulnérabilité des nappes à la contamination ;

**ATTENDU** que la firme Experts-Conseils Hydrogéo-Sol Inc. travaille en collaboration et de manière complémentaire avec la firme d'ingénieurs-conseils Roche Ltée. pour mener à terme le projet de captage d'eau souterraine ;

**ATTENDU** que la firme Experts-Conseils Hydrogéo-Sol Inc. a déposé une proposition pour l'ensemble des coûts reliés au projet de captage d'eau souterraine dans le secteur de la station de pompage existante ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par ....., appuyé par ..... et résolu ..... que les membres du Conseil municipal, acceptent la proposition reçue de la firme Experts-Conseils Hydrogéo-Sol Inc. au montant global de 102,847.00\$ plus taxes. Le mandat est divisé en trois (3) phases d'exécution, et chacune est réalisée seulement et conditionnellement à l'obtention de résultats positifs dans la phase précédente :

- Phase I : Préparation et validation du projet avec les intervenants et auprès du ministère de l'Environnement du Québec : 1,600.00\$ (taxes en sus)
- Phase II : Piézomètre superficiel et essais de pompage préliminaires sur le forage existant : 21,190.00\$ (taxes en sus)
- Phase III Construction d'un puits de captage et étude hydrogéologique complète : 80,057.00 (taxes en sus)

**2001-02-.....**

**2001-02-.... LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de ....., appuyé de ..... et résolu unanimement que la séance spéciale est levée à .....

**MAIRE**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

